



Compte rendu du Conseil de l'ED SIMME du 6 juin 2019

Présents : C. BARTHET, L. CARBAJAL, D. CHAURAUD, C. COUPEAU, A. DOLMAIRE, S. DUBOIS, I. EL KHIATI, W. HAFSA, D. HALM, A. MAITRE, A. MURA, I.O. POP, V. RAT.

Excusés : P. BUGNON, S. HUBERSON, M. LECONTE, L. LEPETIT, Y. NADOT, V. RAT, V. VIGNERAS.

Procuration : C. MABRU à D. HALM

Invités : A. LECESVE, H. EIJSBERG

Le compte rendu de la réunion du Conseil est construit à partir du Power Point projeté en séance et corrigé selon les remarques faites en cours de réunion (annexe 1).

Ordre du jour (planche 2)

10h - 12h00

- 1/ Approbation du compte rendu du Conseil du 14/02/2019
- 2/ Bilan des soutenances et inscriptions dérogatoires 2018
- 3/ Synthèse des questionnaires « Suivi de 3^{ème} année »

12h00 – 14h : Déjeuner

14h-16h

- 4/ Tribune libre des doctorants
- 5/ Présentation du parcours « Compétences pour l'entreprise » de la CDEFI
- 6/ Questions diverses

I. Approbation du compte rendu du Conseil du 14 février 2019 (planche 3)

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des votes exprimés, sans modification.
La date du prochain Conseil est fixée au 3 octobre 2019 à Limoges.

II. Bilan des soutenances et inscriptions dérogatoires 2018 (planche 4 à 13)

D. HALM présente les statistiques au niveau de l'ED sur les soutenances 2018 et les inscriptions dérogatoires.

Le nombre des soutenances présente une grande stabilité depuis 2012, tant sur la globalité que sur la répartition entre les établissements et les unités de recherche. A. MAITRE suggère de vérifier la répartition en fonction des disciplines scientifiques.

La durée moyenne des thèses soutenues en 2018 est de 41,7 mois, en légère hausse par rapport à 2017. C. COUPEAU rappelle que la jauge devrait être fixée à 39-40 mois. Pour mieux analyser ces chiffres, il serait nécessaire de soustraire les cas particuliers des salariés dont la durée de thèse est plus longue sans qu'il y ait défaillance du candidat.

En termes d'inscriptions dérogatoires, plus de 20 doctorants ont sollicité une réinscription au-delà des 36 mois. Il est demandé d'affiner ce chiffre en distinguant les cas de prolongements maîtrisés de ceux qui se soldent par une soutenance en fin de 4^{ème} année.

D. HALM présente un bilan des rédactions et soutenances en langue anglaise. Après un rappel des dispositions légales, les chiffres nationaux sur l'ensemble des thèses, sur les thèses en SPI puis sur les thèses de l'ED SIMME sont analysés. Un débat s'engage sur les critères de délivrance de l'autorisation de rédaction en anglais, compromis entre les contraintes réglementaires et la situation de certains doctorants étrangers ne maîtrisant pas la langue française. Les statistiques pourraient être affinées en distinguant les cotutelles, les doctorants étrangers et les demandes des doctorants français. Suite à une remarque d'A. DOLMAIRE sur les sollicitations à publier leur thèse que certains doctorants peuvent recevoir de maisons d'édition, il est vivement conseillé d'éviter de céder à ce type d'offres qui obèrent la faculté de faire paraître des articles originaux sur le contenu de la thèse.

III. Synthèse des questionnaires « Suivi de 3^{ème} année » (planches 14 à 19)

D. HALM présente la synthèse des questionnaires de suivi de 3^{ème} année de thèse :

- sur l'encadrement, il n'y a eu que peu de cas problématiques.
- les difficultés matérielles, inhérentes au travail de thèse, n'engendrent pas de problème, en général, sur l'avancement de la thèse.
- sur l'avancement des travaux, et plus précisément sur la question de la dérogation en 4^{ème} année envisagée, A. MAITRE suggère de comparer les chiffres des questionnaires de 3^e année avec les chiffres réels. A. MURA ajoute que les réponses des doctorants sont parfois contradictoires avec les réinscriptions effectives en 4^{ème} année.
- sur les formations doctorales proposées par l'ED, les retours sont bons (quelques doctorants de Limoges ont signifié qu'ils n'avaient que peu d'information sur les formations).
- sur le projet de carrière, on note surtout des projets en R&D cadres, ensuite chercheur/enseignant-chercheur. Le marché du travail offre plus de postes en R&D.

A. MAITRE précise que certaines difficultés ont pu être identifiées grâce au « ressenti » pendant l'entretien.

Il attire également l'attention sur le fait que 30 à 40% des doctorants de l'ED SIMME sont étrangers. Or, 95% des formations proposées sont en français. Certains doctorants n'ont pas le niveau en français requis pour suivre un cours en français (surtout en première année). Dans ce contexte, il serait nécessaire de proposer à ces doctorants des formations transversales/professionnalisantes en anglais. Plusieurs suggestions sont faites, comme par exemple la mutualisation de formations entre Poitiers et Limoges, voire des formations en ligne. C. COUPEAU demande à H. EIJSBERG si la ComUE peut organiser ces cours en



anglais. H. EIJSBERG répond qu'un sondage sur les formations a été envoyé aux doctorants au niveau de la ComUE. Un retour de ce sondage sera fait au prochain CFD.

IV. Tribune libre des doctorants (planche 17)

D. HALM reprend un sujet abordé au cours du dernier Conseil de l'ED : l'augmentation des droits d'inscriptions pour les étudiants étrangers. D. HALM informe le Conseil que le Ministère a finalement décidé d'abandonner cette mesure pour les doctorants.

W. HAFSA souhaite remercier la ComUE pour l'organisation et la prise en charge des déplacements et hébergement de la dizaine de doctorants de Limoges ayant assisté à la formation IES.

Sur la formation TOEIC, W. HAFSA souhaiterait savoir si la ComUE pourrait envisager de prendre en charge les inscriptions à l'examen TOEIC. Ce point sera discuté au prochain CFD. Les doctorants de Limoges organisent les prochaines JDD le 6 juin prochain et W. HAFSA suggère d'organiser des JDD au niveau de l'ED (pour les 3 établissements). C. COUPEAU souligne alors la difficulté logistique pour héberger la totalité des doctorants de l'autre site. A. MAITRE ajoute que le but de ces JDD, c'est aussi une expertise pour savoir où en est la thèse, il est donc primordial que l'équipe encadrante soit présente. On peut également craindre une perte de proximité, ingrédient fondamental de cette manifestation.

L'Université de Limoges organise pour les doctorants de 3^{ème} année une journée sur l'insertion professionnelle (limité à 60 doctorants, sont aussi présents les tout jeunes docteurs en recherche d'emploi). Cette journée est composée d'une matinée de conférences de Docteurs en poste, ainsi que des personnels des Ressources Humaines de grands groupes, puis d'ateliers l'après-midi, type « table ronde » pour toutes les Écoles Doctorales. Pourquoi ne pas faire une journée semblable mais commune UL/UP/ENSMA organisée par la ComUE ? La question sera discutée lors du prochain CFD mais il faut veiller à ne pas handicaper le format convivial des ateliers par un nombre de participants trop important.

D. CHAURAUD aborde le sujet des CSI et des documents à remettre. Le contenu du rapport que les doctorants doivent fournir leur semble flou. D. HALM précise que ce qui est attendu est détaillé dans l'email de convocation aux CSI.

L. CARBAJAL fait part d'une remarque des doctorants ayant suivi la formation FLE à l'ENSMA cette année. Ils trouvent que la langue à proprement dit n'est pas assez étudiée, il y a beaucoup trop de culture française et pas assez d'étude de la langue, ainsi la progression de l'apprentissage du français se fait trop lentement. L'ED de l'ENSMA vérifiera auprès de la scolarité le contenu du cours et proposera d'autres cours auxquels les doctorants de l'ENSMA pourront s'inscrire et qui correspondra mieux à leurs attentes.



V. Présentation du parcours « Compétences pour l'entreprise » de la CDEFI

D. HALM donne la parole à H. EIJSBERG pour présenter le parcours « Compétences pour l'entreprise » qui est en train d'être mis en place par la ComUE. Le but de ce parcours est de rapprocher des entreprises les doctorants qui, par leur parcours ou leurs travaux de recherche, n'ont pas une inclination naturelle à interagir avec elles.

Le dépôt des dossiers devrait avoir lieu en novembre/décembre 2019 et le cycle de formation devrait débuter en septembre 2020.

D'ici la fin de l'année, les tâches prévues sont les suivantes :

- Constituer une maquette pédagogique des formations théoriques
- Identifier les modalités pour l'immersion en entreprise.
- Constituer un Jury pour la validation des compétences (composé à moitié par des membres de l'encadrement du doctorant et des membres extérieurs à l'encadrement)

A. MAITRE précise que le portfolio de compétences (des formations existent mais les doctorants ne sont pas tous au courant) est complémentaire au label.

VI. Questions diverses (planche 21)

Le sujet de la création d'un groupe LinkedIn par l'ED est abordé.

Pour le moment, le réseau REDOX n'a pas encore créé de groupe LinkedIn (c'est en cours, avec l'aide de REDOC SPI). L'ED diffusera ensuite l'information sur son site internet.

On s'interroge toujours sur le nom à donner au groupe LinkedIn de l'ED. La problématique pour ED SIMME est que le nom risque de changer.

Il est possible d'afficher sur la page du groupe les affiliations avec des liens (par exemple, Université de Limoges, de Poitiers, ENSMA, les laboratoires, etc.), ce qui permettrait de retrouver le groupe même avec une recherche par établissement ou laboratoire. Cette question sera de nouveau discutée lors du prochain bureau.

En l'absence de questions, la séance est close à 15h30.